

ÉVALUATION DE L'INSTITUT DES ARTS ET DE LA CULTURE ROMS (IEACR)

5^e RAPPORT D'ÉVALUATION

JUILLET 2025

**Cecilia Deme
Évaluatrice externe**

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	2
Liste des acronymes.....	3
Résumé.....	4
1.1. Contexte de l'évaluation.....	4
1.2. Champ d'application et objectifs de l'évaluation.....	4
1.3. Méthodologie.....	4
1.4. Principaux constats.....	5
1.5. Conclusion.....	7
1.6. Recommandations essentielles.....	7
2. Résultats de l'évaluation.....	8
3. Bilan.....	25
4. Conclusions.....	25
5. Recommandations.....	26
Annexes	
Annexe 1 : Mandat	
Annexe 2 : Matrice d'évaluation	
Annexe 3 : Documents examinés	
Annexe 4 : Liste des parties prenantes interrogées	
Annexe 5 : Résultats de l'enquête	

LISTE DES ACRONYMES

ADI-ROM – Comité d’experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage

CDADI – Comité directeur sur l’anti-discrimination, la diversité et l’inclusion

DGII – Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine

IEACR – Institut des arts et de la culture roms

LGBTI – (Personnes) lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou intersexes

MUCEM - Musée des civilisations de l’Europe et de la Méditerranée

OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques

OSF – Open Society Foundations

REDI – Roma Entrepreneurship Development Initiative

RIO – Roma Initiative Office

UE – Union européenne

Résumé

1.1. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Créé conjointement par le Conseil de l'Europe, les Open Society Foundations (OSF) et l'Alliance pour l'IEACR, une initiative des dirigeants roms, l'Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR) a été mis en place à Berlin en 2017. Sa mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des Roms, d'améliorer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et de lutter contre les préjugés et la discrimination. En juin 2018, le Conseil de l'Europe et l'IEACR ont signé un mémorandum d'accord qui définit le champ d'application et les objectifs de la coopération, notamment le soutien de l'IEACR à la diffusion des initiatives du Conseil de l'Europe visant à lutter contre l'antitsiganisme et la discrimination ; la proposition de bonnes pratiques dans le domaine des arts et de la culture afin de faciliter l'intégration des Roms dans la société ; la sensibilisation des États membres et des ONG ; la diffusion d'informations sur les valeurs, les normes et les réalisations du Conseil de l'Europe ; la participation en tant qu'observateur au Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM)¹ ; et la coopération avec d'autres organisations internationales actives dans ce domaine.

1.2. CHAMP D'APPLICATION ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

La Division des Roms et des Gens du voyage du Conseil de l'Europe a commandé une évaluation indépendante afin de dresser un bilan des opérations et des activités de l'IEACR entre mars 2023 et décembre 2024, conformément aux objectifs fixés dans le mémorandum d'accord signé entre les deux institutions. Les principaux objectifs de ce travail sont d'évaluer 1) la conformité des activités avec les objectifs statutaires, 2) l'adéquation des structures de gouvernance, 3) l'efficacité et l'efficience du processus interne de prise de décision, 4) la mise en œuvre et l'impact du programme de travail 2023-2024, 5) la coopération avec le Conseil de l'Europe et la contribution à ses objectifs de lutte contre l'antitsiganisme et d'intégration des Roms ; 6) la collaboration avec les États membres du Conseil de l'Europe, 6) la valeur ajoutée, la complémentarité et le risque de chevauchement des activités, 7) la portée et la visibilité des travaux de l'IEACR.

L'évaluation aidera le Comité des Ministres à déterminer dans quelle mesure l'IEACR a rempli ses obligations, dans le but notamment d'éclairer la décision concernant le versement de la contribution financière du Conseil de l'Europe, d'un montant de 200 000 euros.

Cette évaluation s'adresse principalement à la direction de l'IEACR, à la Division des Roms et des Gens du voyage du Secrétariat du Conseil de l'Europe, ainsi qu'aux responsables de la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine (DGII), au cabinet du Secrétaire Général, au Secrétaire Général adjoint et au Comité des Ministres.

1.3. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation a été conçue selon une approche mixte et multicritères, et s'inscrit dans un objectif de responsabilisation et d'apprentissage. Une approche d'évaluation stratégique globale, analysant le degré de réussite de la mise en œuvre du plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe dans le cadre du mémorandum d'accord signé, a été combinée à une évaluation de la réalisation des activités prévues, de l'utilisation des ressources et de l'obtention des résultats escomptés. À cet égard, l'évaluation s'est

¹ Le CAHROM a depuis été remplacé par le Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM), où l'IEACR siège en tant qu'observateur.

appuyée sur la logique interne et la cohérence de la théorie du changement, déjà en place dans le plan d'action stratégique 2021-2025 de l'IEACR, qui a servi de cadre directeur.

La méthodologie proposée a appliqué les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'OCDE : pertinence, cohérence, efficience, efficacité et durabilité.

L'étude documentaire générale a été complétée par : i) 28 entretiens avec des personnes ressources parmi le personnel et les représentant-es de l'IEACR et du Conseil de l'Europe, les structures de gouvernance de l'IEACR et ses partenaires ; ii) une enquête auprès de 50 membres associés, dont 25 ont répondu, soit un taux de réponse de 50 % ; et iii) une visite sur place à Berlin les 15 et 16 mai.

Aucune contrainte majeure n'a entravé l'évaluation. Le taux de réponse à l'enquête, supérieur à ce qui était attendu, est encourageant, mais les résultats doivent être interprétés en tenant compte du fait que les points de vue exprimés ne peuvent être généralisés à l'ensemble des membres de l'IEACR.

1.4. PRINCIPAUX CONSTATS

PERTINENCE

Pour la période 2023-2024, on constate que les initiatives de l'IEACR sont largement conformes aux objectifs stratégiques 2021-2025 et aux objectifs statutaires de l'organisation, qui visent à promouvoir la fierté, la participation et la visibilité culturelle des Roms. En organisant diverses expositions valorisant l'art et la culture, en menant des actions de diplomatie culturelle et des activités de mémoire, en lançant des initiatives en faveur du leadership des jeunes et des femmes roms, et en mettant l'accent sur l'éducation culturelle grâce à l'élaboration de manuels scolaires de langue romani et aux activités de la Barvalipe Academy, l'IEACR a fait progresser ses piliers stratégiques internes que sont les arts et la culture, renforcé la fierté et l'identité roms, et favorisé le développement institutionnel. Les activités ont été mises en œuvre conformément au mémorandum d'accord conclu entre le Conseil de l'Europe et l'IEACR, en particulier dans les domaines de la lutte contre l'antitsiganisme et la discrimination en Europe, de l'identité des Roms et de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Cela montre que les priorités de l'IEACR non seulement sont traduites en actions concrètes, mais continuent aussi de répondre aux besoins des communautés roms, conformément aux valeurs, normes et engagements partagés avec le Conseil de l'Europe en matière de promotion de la diversité, de l'égalité et de l'intégration des Roms.

COHÉRENCE

L'IEACR a inscrit son orientation stratégique, ses structures de gouvernance et ses programmes dans la ligne du Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) et du mémorandum d'accord, faisant ainsi preuve d'une forte cohérence interne et externe. Sur le plan interne, le modèle de gouvernance de l'IEACR – Conseil d'administration, Barvalipe Academy et membres – correspond à ses objectifs visant à faciliter la participation des Roms, à préserver l'identité culturelle et à renforcer l'autodétermination. Sur le plan externe, la bonne coordination entre l'IEACR et les organes du Conseil de l'Europe, tels que l'ADI-ROM et la Division des Roms et Gens du voyage, garantit que les activités de l'Institut complètent et renforcent les initiatives du Conseil de l'Europe dans les domaines du patrimoine artistique et culturel, de l'histoire, de l'éducation et de la langue des Roms, ainsi que de la lutte contre l'antitsiganisme. La poursuite de la collaboration entre l'IEACR et le Conseil de l'Europe, notamment s'agissant de l'enseignement de l'histoire des Roms et de l'élaboration des programmes scolaires, pourrait accroître encore la cohérence des politiques menées dans les États membres.

EFFICACITÉ

De bons résultats ont été obtenus dans les quatre domaines de travail de l'IEACR et témoignent d'une croissance opérationnelle continue et d'une diversification des actions. L'IEACR a contribué directement à l'objectif du mémorandum d'accord visant à soutenir les actions de sensibilisation du Conseil de l'Europe pour lutter contre l'antitsiganisme et la discrimination au moyen des arts et de la culture. Des artistes roms ont ainsi été soutenus dans le cadre d'expositions, de partenariats et de programmes de développement des talents ; en outre, la production culturelle rom a été présentée dans le contexte du discours sur la décolonisation et la muséologie, ce qui a permis de promouvoir le Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage. L'IEACR et le Conseil de l'Europe ont coorganisé des cérémonies de commémoration de l'Holocauste des Roms à Auschwitz/Cracovie en 2023, conformément à l'objectif du Conseil de l'Europe d'intégrer la mémoire dans des activités éducatives et de sensibilisation du public, avec la participation du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe.

L'IEACR Serbie a contribué aux recommandations de la société civile pour le sommet de Berlin de 2023 en présentant quatre propositions stratégiques, à l'appui du Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe. Dans le cadre de sa collaboration avec l'ADI-ROM, il a notamment célébré conjointement la Journée de la langue romani, fait intervenir des expert·es sur l'inclusion culturelle et effectué un suivi de la recommandation CM/Rec(2020)2. Autre initiative commune importante, un manuel d'apprentissage de la langue romani au niveau B1 a été élaboré et lancé en 2024 à Strasbourg en collaboration avec la Division des Roms et des Gens du voyage et la Division des minorités nationales et des langues minoritaires du Conseil de l'Europe.

L'évaluation a également mis en évidence les problèmes qui nuisent à l'efficacité de l'IEACR. Cependant, les expositions culturelles, les activités éducatives et les supports pédagogiques ne s'inscrivent pas toujours dans la continuité, sont rarement reconnus par une certification ou ne sont pas formellement rattachés à des structures nationales ou universitaires, ce qui réduit leur rayonnement et leur portée dans la durée, eu égard notamment aux synergies qui pourraient être établies avec les universités. La réorientation de l'IEACR vers les arts du spectacle est une innovation majeure, mais le nombre limité de producteurs ou productrices de films roms qualifiés est perçu comme un obstacle à une expansion dans cette direction. Le manque d'historien·nes et d'éducateurs et éducatrices roms formés limite encore davantage la capacité de l'Institut à répondre efficacement à la demande croissante dans ces domaines. L'IEACR rencontre également des difficultés pour mobiliser les communautés roms dans les différents pays et régions, car il lui faut concilier son rôle au niveau européen et les attentes locales en faveur d'un engagement national et local plus poussé.

EFFICIENCE

L'IEACR a fait preuve de rigueur dans la gestion financière et d'efficacité dans l'utilisation des ressources, comme en témoignent ses efforts de collecte de fonds, le renforcement de ses relations avec les donateurs et son respect des normes financières. Face à une baisse de la collecte de fonds en 2024 liée à des facteurs externes – climat politique défavorable, diminution des financements accordés aux organisations culturelles et retrait de certains donateurs –, il s'est adapté en réduisant certaines activités et en intensifiant ses efforts de développement institutionnel. Les organes de gouvernance de l'IEACR fonctionnent conformément aux principes du mémorandum d'accord, dans le respect de l'équilibre entre les femmes et les hommes, et ont adopté de nouveaux principes budgétaires pour renforcer le contrôle financier. La planification stratégique et la mise en œuvre ont progressé grâce aux réformes engagées en ce qui concerne la composition de l'IEACR, à l'élection de sa structure de gouvernance et aux travaux sur la stratégie 2026-2030, tandis que le rôle de l'Institut dans la nouvelle Fondation rom pour l'Europe

représente une avancée importante dans son positionnement en tant qu'institution reconnue. Cependant, il faudra également renforcer l'engagement décentralisé et le développement ciblé des capacités afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de mieux toucher les organisations roms dans toutes les régions.

VIABILITÉ

L'IEACR a pris des mesures importantes pour assurer sa pérennité : réforme du système d'adhésion et de sélection des membres, création de partenariats stratégiques et mise en place officielle de l'IEACR Roumanie et de l'initiative à but lucratif. Cependant, l'accès limité des membres non européens aux possibilités de financement, comme ERIACnet4EU, compromet la participation équitable des organisations et communautés roms. À cet égard, les attentes en matière de travail avec des communautés et organisations locales roms dans les États membres pourraient être supérieures aux capacités actuelles de l'IEACR. En outre, le recours croissant au financement par projet, le faible niveau de contribution des gouvernements des États membres et les capacités limitées du personnel en vue d'une expansion sont autant de facteurs qui pèsent sur la viabilité à long terme des activités de l'IEACR.

1.5. CONCLUSION

En 2023-2024, les travaux de l'IEACR ont démontré un haut niveau de pertinence et de cohérence avec le Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) et les engagements énoncés dans le mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'IEACR.

Les résultats obtenus pour les priorités stratégiques sont importants et témoignent de la diversification et du développement constants des activités de l'IEACR. Les orientations stratégiques de l'IEACR concernant la mise en place d'infrastructures physiques et numériques, l'enseignement de l'histoire et de la langue roms et le développement institutionnel ont directement contribué aux lignes d'action stratégiques du Conseil de l'Europe, en particulier à ses volets consacrés à la lutte contre l'antitsiganisme et la discrimination à l'égard des Roms et à l'accès à une éducation et à une formation de qualité.

Pour développer et pérenniser les initiatives culturelles et artistiques, ainsi que la participation au niveau local, de nouvelles mesures doivent être prises dans le cadre de l'orientation stratégique élaborée pour la période 2026-2030. Par ailleurs, dans le contexte financier actuel, il devient difficile pour l'IEACR de maintenir ses activités avec les ressources humaines existantes et de répondre aux attentes en matière de participation accrue au niveau national et local.

1.6. RECOMMANDATIONS ESSENTIELLES

- 1. À l'IEACR.** Renforcer la coopération avec les organes intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, en particulier le CDADI et l'ADI-ROM, afin d'accroître l'influence politique et la visibilité de l'IEACR au sein des cadres institutionnels.
- 2. À l'IEACR.** Accroître la portée stratégique et la visibilité en renforçant la collaboration avec les homologues nationaux aux niveaux national, régional, local et communautaire.
- 3. À l'IEACR.** Établir des partenariats institutionnels de longue durée avec des universités et des établissements d'enseignement en concluant des accords de coopération officiels avec des départements d'études roms, d'études culturelles ou de sciences sociales.
- 4. À l'IEACR.** Renforcer les capacités des membres associés et leur action régionale par le biais de formations et d'ateliers ayant trait aux normes et instruments du Conseil de l'Europe. Partager les

enseignements tirés et les bonnes pratiques avec les membres associés lors de réunions régionales ou nationales et associer les représentants des membres du Conseil d'administration à ces événements.

5. Au Conseil de l'Europe. Favoriser le dialogue stratégique entre l'IEACR et les représentations permanentes à Strasbourg, notamment pour promouvoir la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2020)2 sur l'intégration de l'histoire des Roms et de la mémoire de l'Holocauste dans les programmes scolaires nationaux.

2. Résultats de l'évaluation

PERTINENCE

QE1. Dans quelle mesure les initiatives de l'IEACR correspondent-elles à ses objectifs stratégiques et statutaires visant à répondre aux besoins liés à la lutte contre l'antitsiganisme et la discrimination à l'égard des Roms en Europe ?

Pendant la période 2023-2024, les activités de l'IEACR ont présenté un haut niveau de conformité avec ses objectifs statutaires, à savoir renforcer la fierté des Roms, promouvoir les arts et la culture roms, lutter contre l'antitsiganisme et encourager la participation des Roms à la vie publique². Les activités de l'organisation visant à renforcer la visibilité, à investir dans le perfectionnement des capacités, le développement institutionnel et la durabilité sont conformes à ses objectifs stratégiques pour 2021-2025³. En outre, sur la base de la décision prise par le Conseil d'administration en 2023 de « promouvoir la visibilité d'un plus grand nombre de genres artistiques, tels que la musique, le cinéma et la littérature », l'IEACR a élargi sa présence en 2024 pour couvrir davantage de domaines artistiques.

En 2023, l'IEACR a suivi son Plan d'activités détaillé dans le cadre de la Stratégie 2021-2025, a maintenu son bureau en Serbie et a rempli ses obligations statutaires en matière de développement organisationnel grâce à une importante réforme du système d'adhésion des membres associés et à des changements au sein de la Barvalipe Academy et du Conseil d'administration (Pakiv).

Le volet relatif à la stabilité institutionnelle de l'organisation comprenait une réforme bien pensée du système d'adhésion, qui a nécessité la réalisation de plus de 300 entretiens dans le cadre du processus de sélection des membres. Les changements ont permis de diversifier la représentation géographique de l'organisation grâce à l'arrivée de personnes motivées, et de renforcer les processus de gouvernance participative. Tout en continuant à bénéficier du soutien de Berlin, l'IEACR Serbie a entrepris de mettre en place une communauté d'artistes et de créateurs et créatrices roms en cherchant à mieux connaître les potentialités culturelles des Roms en Serbie.

L'IEACR a par ailleurs lancé en 2024 une initiative à but lucratif en Roumanie, qui s'inscrit dans ses objectifs de développement institutionnel.

² L'IEACR a pour vocation de promouvoir l'art, la culture et l'éducation afin de faire progresser les droits humains et la compréhension interculturelle, et ainsi combattre l'antitsiganisme et la discrimination envers les Roms en Europe et améliorer l'image que les Roms ont d'eux-mêmes. Statuts de l'IEACR : https://drive.google.com/drive/folders/1yB8CozgCtafpKXD4Sen3IJ2jc6WOv_gH.

³ Stratégie de l'IEACR 2021-2025, https://ieacr.org/wp-content/uploads/2022/01/Public-Dokument_Strategic-Plan-IEACR-2021-25.pdf.

La présence de l'IEACR dans des événements culturels de haut niveau comme le Festival de Cannes, le pavillon rom à la Triennale de Milan, la Biennale de Venise, ainsi que les partenariats avec le Conseil de l'Europe sous la forme du spectacle *OTHER SESSION* (Conseil de l'Europe), la présence au *Pavillon des artistes en danger* (UNESCO) et diverses autres collaborations avec l'Institut Goethe, l'Alliance française et des musées nationaux, sont la preuve évidente que l'IEACR favorise la visibilité culturelle des Roms. Les parties prenantes ont vu dans ces partenariats des espaces de promotion de l'excellence des Roms dans les arts et la culture qui font évoluer les mentalités et les stéréotypes au moyen de l'influence culturelle.

La réussite de projets dans les arts du spectacle, de l'initiative RomaMoMA⁴ et de l'exposition *Barvalo*⁵, ainsi que d'autres réalisations dans le domaine du cinéma (notamment sur des plateformes comme Netflix) et de la littérature (avec la publication de la monographie trilingue *In Search of Eldorado*, qui promeut la langue romani), s'inscrit dans l'objectif de l'IEACR de promouvoir les récits roms dans la culture européenne dominante. La majorité des personnes interrogées considèrent que ces initiatives sont essentielles pour que le discours change et que les Roms ne soient plus présentés comme des victimes marginalisées, mais plutôt comme des citoyens et citoyennes autonomes, en pleine dignité et dotés d'une forte capacité d'action, conformément aux principaux piliers stratégiques de l'IEACR.

Les actions menées par l'IEACR dans le domaine de l'éducation, notamment les commémorations, l'élaboration de manuels de langue romani et les activités de soutien à la réforme des programmes scolaires en Serbie, ainsi que les conférences de la Barvalipe Academy, ont permis d'affirmer l'identité rom. Le travail réalisé par l'IEACR dans les musées et avec le personnel des musées a suscité des réactions positives, de nombreuses parties prenantes interrogées considérant cet engagement comme extrêmement important car il contribue non seulement à remettre en question les représentations racistes et le langage discriminatoire à l'égard des Roms et des Gens du voyage, mais aussi à former le personnel des musées pour qu'il rédige les cartels d'information sur les objets exposés de manière appropriée et non discriminatoire.

L'IEACR soutient le leadership des jeunes Roms et a participé, aux côtés du Conseil de l'Europe, à l'élaboration du Plan d'action pour les jeunes Roms. Les conférences en ligne de Barvalipe, l'enseignement de l'Holocauste et les célébrations commémoratives des événements du 8 avril s'adressent tout particulièrement aux jeunes. L'enseignement de la langue et de l'histoire, les activités d'harmonisation des dialectes, les manuels pédagogiques et les séminaires répondent aux besoins en matière d'inclusion éducative. Ces initiatives visent à favoriser le leadership, la connaissance de l'histoire et la fierté culturelle chez les jeunes Roms. À titre d'exemple, un séminaire sur l'autonomisation des jeunes Roms a été coorganisé par l'IEACR, le Service de la jeunesse et la Division des Roms et des Gens du voyage du Conseil de l'Europe au Centre européen de la jeunesse à Strasbourg en avril 2024.

Le soutien apporté à 18 artistes ukrainiens dans le cadre du projet ARCADIA, les bourses de la Villa Romana accordées à de jeunes et nouveaux talents⁶, les Berlin Tales (exposition d'artistes émergents financée par le département de la Culture du Sénat de Berlin), et d'autres initiatives similaires ont permis à de jeunes artistes roms de gagner en notoriété et d'acquérir de l'expérience dans des espaces culturels renommés. De nombreuses personnes interrogées ont déclaré que ces manifestations prestigieuses renforçaient la fierté culturelle et la créativité des Roms, tout en contribuant à lutter contre les stéréotypes parmi les publics non roms. En outre, des partenariats stratégiques avec des institutions non roms telles que des

⁴ <https://IEACR.org/what-is-romamoma/>.

⁵ <https://IEACR.org/barvalo/>.

⁶ <https://IEACR.org/announcement-of-the-2025-villa-romana-artist-residency-winners/>.

musées et des organismes culturels ont favorisé des changements institutionnels en remettant en cause les pratiques racistes ou d'exclusion.

L'IEACR a une approche résolument intersectionnelle et d'intégration de la dimension de genre. Près de 50 % de ses membres sont des femmes, et le travail mené avec le réseau féministe WOMNET ou la Roma Women Leadership Academy, ainsi que la participation d'artistes non binaires ou LGBTI, témoignent d'un engagement clair en faveur de l'inclusion. Cette approche a également été saluée par de nombreuses personnes interrogées, qui ont déclaré que la direction de l'IEACR réussissait à intégrer la perspective de genre et la dimension LGBTI dans la programmation culturelle rom. La sélection et le recrutement des membres ont été effectués à l'aide de documents rédigés en 16 langues, ce qui a abouti à une composition ethnique et de genre diversifiée, avec une représentation accrue des Roms et des personnes non binaires.

Les personnes interrogées ont également souligné que l'IEACR accordait la priorité au développement des talents et à la participation de la société civile. Le message emblématique de l'organisation « Rien sur les Roms sans les Roms » est considéré comme le reflet de son engagement en faveur de l'inclusion, de la participation, de l'estime de soi et de l'égalité. La collaboration avec de petites organisations roms qui sont très présentes dans les Balkans a été particulièrement forte en Serbie, où l'IEACR travaille avec des ONG dirigées par des Roms et des partenaires de la société civile.

Les programmes de subvention offrent un soutien financier et une aide au renforcement des capacités aux organisations de la société civile rom locales⁷, pour des montants allant de 2 000 à 20 000 euros. Ces subventions, qui visent à développer et à promouvoir les arts et la culture roms, sont de puissants outils de lutte contre l'antitsiganisme. En faisant connaître des artistes roms au grand public et en recourant à des formes d'expression artistique innovantes, les projets suscitent une prise de conscience sur des événements historiques majeurs, permettent de créer des programmes éducatifs et mettent l'accent sur la recherche, notamment sur le génocide des Roms et d'autres événements historiques qui ont concerné des Roms.

De nombreuses personnes interrogées ont souligné la nécessité pour l'IEACR de trouver un juste équilibre entre visibilité transnationale et intégration culturelle locale renforcée. L'Institut est conscient de la nécessité de mener ces deux missions de front et s'efforce en permanence de concilier l'exigence de visibilité transnationale et celle de maintien d'une présence locale et de liens avec les communautés roms. À cet égard, il a adopté une stratégie de numérisation et renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, où il propose des contenus de grande qualité, contribuant ainsi à intégrer le point de vue des Roms au niveau local et au niveau des États membres. Par ailleurs, les mécanismes de financement ERIACnet4EU et les programmes régionaux lancés en Serbie, en Roumanie et dans les Balkans montrent déjà que l'IEACR parvient à traduire ses objectifs stratégiques en actions concrètes au niveau local.

Concernant la perception qu'ont les parties prenantes de la manière dont l'IEACR répond aux différents besoins, les opinions sont très partagées. Plusieurs parties prenantes ont mentionné que l'accent mis sur les formes d'art contemporaines risquait de marginaliser les expressions culturelles roms plus populaires et traditionnelles, au risque que des particuliers et des communautés roms ne puissent s'identifier à ces formes perçues comme élitistes et inaccessibles. Cependant, certaines parties prenantes considèrent que l'art contemporain offre un environnement unique où les stéréotypes disparaissent et où la représentation traditionnelle et discriminatoire des Roms n'a plus sa place. Les réponses à l'enquête vont dans ce sens. Par exemple, 64 % des personnes interrogées se sentent représentées dans les activités et

⁷ <https://IEACR.org/IEACR-grant-awards-list-of-fstp-beneficiaries-2024/>.

les programmes de l'IEACR. Néanmoins, les réponses à la question « *Dans quelle mesure les initiatives de l'IEACR représentent-elles la diversité au sein des communautés roms, y compris en termes de genre, d'âge et de différents sous-groupes ?* » étaient plus nuancées, 44 % des personnes interrogées répondant « Très bien représentées » et 48 % indiquant « Plutôt représentées ».

COHÉRENCE

QE2 : Dans quelle mesure les objectifs stratégiques, les structures de gouvernance et la mise en œuvre opérationnelle de l'IEACR correspondent-ils aux objectifs stratégiques du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre l'antitsiganisme et de promotion de l'intégration des Roms et, plus largement, aux exigences de respect des droits humains et de promotion de l'intégration culturelle des Roms et des Gens du voyage ?

Les activités menées par l'IEACR dans le cadre du Conseil de l'Europe pendant la période 2023-2024 font apparaître un renforcement de la collaboration et mettent systématiquement en avant les valeurs de participation des Roms, de dignité, de diversité et de lutte contre la discrimination défendues par le Conseil. À cet égard, l'IEACR a fait concorder systématiquement ses activités, notamment dans les domaines de l'éducation, de la politique linguistique et de la programmation culturelle, avec ses propres piliers et avec les objectifs généraux du Conseil de l'Europe. La stratégie pour le pilier II de l'IEACR a ainsi été adaptée de sorte qu'elle corresponde au Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) tout en tenant compte de la future stratégie pour les Roms 2026-2030⁸.

En 2024, une collaboration plus étroite s'est instaurée avec les institutions du Conseil de l'Europe, notamment le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI), le Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) et la Division des Roms et des Gens du voyage du Conseil de l'Europe. Une importante visite d'étude de l'ADI-ROM a par exemple été organisée préalablement à la conférence *Sauvegarder notre langue romani* qui s'est tenue à Strasbourg. Entre autres initiatives allant dans le sens des principes de droits humains défendus par le Conseil de l'Europe que sont la participation et l'inclusion d'une part, l'égalité et la non-discrimination d'autre part, des partenariats visant à établir des itinéraires du patrimoine culturel rom en Espagne, en Italie et en Slovénie dans le cadre des Routes du patrimoine culturel rom (ROMHERITAGE)⁹ ont été mis en place et des contributions ont été faites pour le prix rom du journalisme organisé par le projet conjoint UE-Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms¹⁰.

L'IEACR a pris une part active aux forums de la société civile rom du Conseil de l'Europe et a organisé des conférences sur les femmes roms. Ces actions de mobilisation de la société civile et de renforcement de la visibilité et du leadership des femmes de la communauté dans les sphères politique et culturelle ont contribué à la mise en œuvre et au suivi des objectifs du mémorandum d'accord conclu entre le Conseil de l'Europe et l'IEACR. En 2023, l'IEACR a par exemple participé à la consultation de la société civile à Strasbourg, coordonné la Journée de commémoration de l'Holocauste des Roms et coanimé des dialogues sur l'antitsiganisme. En 2024, il a présidé des séances lors de la réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe

⁸ <https://www.coe.int/fr/web/roma-and-travellers/-/integrating-insights-shaping-the-draft-council-of-europe-strategy-on-roma-and-traveller-inclusion-2026-2030-through-findings-from-monitoring-bodies->

⁹ https://romheritage.eu/?page_id=137.

¹⁰ <https://www.coe.int/en/web/ankara/roma-integration-phase-iii>.

avec la société civile des Roms et des Gens du voyage, contribué à la préparation de la réunion à haut niveau sur les Roms et participé à des réunions de coordination à distance.

En collaboration avec la Division des Roms et des Gens du voyage du Conseil de l'Europe, l'IEACR a apporté sa contribution à deux éditions de la Conférence internationale des femmes roms. La conférence de Strasbourg de 2021 a mis l'accent sur le leadership intergénérationnel et celle de Skopje de 2023 sur la participation politique. L'IEACR a aussi pris part aux ateliers du Conseil de l'Europe sur l'égalité de genre et fait ainsi entendre la voix des femmes roms dans des cadres de droits humains plus larges. Son engagement s'est aussi concrétisé par la création de WOMNET, qui promeut le leadership des femmes roms et reflète les objectifs du mémorandum d'accord et les priorités du Conseil de l'Europe en matière de participation démocratique inclusive.

Si les parties prenantes interrogées ont été nombreuses à reconnaître l'intérêt culturel et éducatif de ces initiatives, plusieurs ont souligné que leur portée auprès des jeunes restait relativement limitée, en particulier parmi ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés et de pays où la population rom est moins visible. Certaines personnes interrogées ont préconisé des stratégies plus adaptées pour toucher les jeunes marginalisés, notamment ceux qui vivent en dehors des capitales et des réseaux roms bien établis. La décision prise en 2024 par le Conseil d'administration d'étendre les efforts au niveau communautaire en Bulgarie et d'approfondir le travail régional en Serbie a été considérée comme une mesure positive par de nombreux interlocuteurs et interlocutrices. La Serbie, où l'initiative de parrainage des jeunes dans les médias et la collaboration avec le Fonds pour l'éducation des Roms ont un impact direct du point de vue de l'éducation et de la visibilité des jeunes Roms, en offre un exemple intéressant.

En outre, ces initiatives locales en faveur de l'intégration de l'histoire et de la culture roms dans les programmes scolaires et de la création à Milan d'un musée consacré au génocide et à la résistance des Roms s'inscrivent parfaitement dans les valeurs européennes communes de diversité, de tolérance et de droits fondamentaux, qui figurent dans le Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe et dans les objectifs inscrits dans le mémorandum d'accord conclu entre le Conseil de l'Europe et l'IEACR.

En tant que membre du groupe de rédaction de l'ADI-ROM associé aux initiatives du Conseil de l'Europe en faveur de l'enseignement de l'histoire des Roms, l'IEACR a piloté les travaux sur l'enseignement linguistique et présenté notamment des manuels scolaires de romani de niveau A1-B1 lors de la conférence sur la sauvegarde de la langue romani co-organisée en 2024 à Strasbourg avec la Division des Roms et des Gens du voyage et la Division des minorités nationales et des langues minoritaires du Conseil de l'Europe, contribuant ainsi directement au cadre curriculaire du Conseil de l'Europe pour l'enseignement de la langue romani.

Les relations à haut niveau avec les ministères européens, les organes du Conseil de l'Europe et les missions diplomatiques ont renforcé la crédibilité institutionnelle de l'IEACR et sa capacité à influencer les programmes politiques en faveur de l'intégration des Roms aux niveaux national et européen. La lutte contre l'antitsiganisme a progressé grâce à de multiples initiatives de l'IEACR. À plusieurs reprises, celui-ci est intervenu en tant que consultant expert auprès de gouvernements et d'institutions, dans le droit fil des priorités du Conseil de l'Europe. Des événements de diplomatie culturelle, tels que l'exposition *Woman to Woman* au Palais de l'Europe du Conseil de l'Europe, la Semaine européenne des Roms et le concert *Roma: The Force of Nature*, témoignent de la cohérence avec les objectifs plus larges du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre l'antitsiganisme et de promotion de l'inclusion. La majorité des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont également estimé que l'IEACR contribuait de manière pertinente à la promotion des valeurs du Conseil de l'Europe, 56 % d'entre elles ayant répondu

« Très pertinent » et 32 % « Assez pertinent » à la question « *Quel est le degré de pertinence des initiatives de l'IEACR pour la promotion et la défense de la mission du Conseil de l'Europe relative aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'État de droit, en particulier dans le contexte actuel où ces valeurs sont en butte à de multiples menaces ?* ».

Si les parties prenantes saluent le rôle précieux joué par l'IEACR en matière de conseil et de proposition, notamment dans le cadre de forums tels que l'ADI-ROM, où il apporte son expertise et contribue à l'élaboration des politiques, ou encore lors des formations dispensées au personnel de l'UE sur les questions relatives aux Roms, plusieurs personnes interrogées ont indiqué qu'il était nécessaire d'étendre la collaboration à divers services du Conseil de l'Europe. Beaucoup ont aussi le sentiment que la mise en œuvre des recommandations du Conseil de l'Europe, comme celle sur l'enseignement de l'histoire des Roms, reste inégale au sein des États membres. Seuls quelques pays ont engagé des actions significatives pour donner suite à ces engagements. Le travail de l'IEACR à cet égard est reconnu, mais considéré comme limité par des contraintes externes, comme l'existence ou non d'une volonté politique des États membres de donner la priorité à l'enseignement de l'histoire des Roms et à son intégration dans les programmes scolaires, et l'absence de mécanismes d'application dans le cadre du Conseil de l'Europe.

La majorité des personnes interrogées considèrent que le modèle de gouvernance est fonctionnel et en adéquation avec sa mission, ce qui contribue à la stabilité du Conseil d'administration et au bon déroulement en 2024 du processus d'élection à la Barvalipe Academy. Les éléments disponibles, comme la création réussie de l'IEACR Roumanie ainsi que le développement des capacités et le rôle actif au niveau national de l'IEACR Serbie, plaident en faveur de la création de nouvelles antennes de l'IEACR dans d'autres États membres, sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires.

EFFICACITÉ

On évalue l'efficacité en comparant les résultats obtenus en 2023-2024 avec ceux planifiés, conformément aux objectifs stratégiques de l'IEACR pour 2021-2025, à ceux du mémorandum d'accord signé avec le Conseil de l'Europe et à la mission de l'IEACR en tant que sous-programme du Conseil de l'Europe contribuant à l'intégration des Roms et à la lutte contre l'antitsiganisme. L'analyse prend également en considération les facteurs qui influent sur la réalisation ou la non-réalisation de ces objectifs.

QE3 : Dans quelle mesure l'IEACR a-t-il atteint les résultats escomptés ?

Dans le cadre de la **Priorité stratégique I : « Construire une infrastructure physique et numérique pour soutenir le talent et accroître la visibilité et la qualité du travail des artistes et des producteurs culturels roms »**, l'accent a été mis sur i) la promotion de nouvelles générations d'artistes, de musicien·nes, de commissaires d'exposition et de producteurs et productrices culturels qui pourront bénéficier des nouvelles perspectives ouvertes par les accords durables et la situation financière, et ii) la création de nouvelles antennes. Dans ce cadre, l'IEACR a directement contribué à l'objectif énoncé dans le mémorandum d'accord d'« aider à élargir la portée des initiatives du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre l'antitsiganisme et la discrimination [...] au moyen des arts et de la culture »¹¹.

À cet égard, l'année 2023 a été marquée par le soutien constant apporté aux artistes roms, nouveaux venus ou confirmés, qui ont pu participer à des expositions, des partenariats et des initiatives de

¹¹ Mémorandum d'accord entre l'IEACR et le Conseil de l'Europe.

valorisation des talents. Des programmes tels que le Salon de printemps des nouveaux talents et le programme de résidence à la Villa Romana ont offert une grande visibilité et de nouvelles perspectives à une jeune génération d'artistes roms, qui ont notamment pu bénéficier d'un soutien et être mis en relation avec de grandes institutions culturelles. Les expositions organisées à l'IEACR Berlin¹² ont offert aux artistes roms des plateformes conçues pour rendre hommage à la résilience historique des Roms à travers la création artistique contemporaine.

Sur la scène internationale, l'exposition *Barvalo* au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) à Marseille a attiré un public large et diversifié (plus de 100 000 visiteurs et visiteuses) et a reçu le prix Historia. Si le succès de cette manifestation et la visibilité qu'elle a générée ont dépassé toutes les attentes, beaucoup parmi les parties prenantes interrogées ont souligné que les expositions de ce type, qui ont un fort retentissement, devraient être diffusées et exploitées de manière spécifique, sous la forme d'une « exposition itinérante », afin de garantir une certaine durabilité et de toucher davantage le public non rom.

Les personnes interrogées ont également évoqué une initiative qui a marqué un profond changement dans la manière dont les Roms sont perçus : le blog et la bibliothèque nomade RomaMoMA, tenus par des professionnel·les de premier plan du secteur artistique, ont permis de rattacher la production culturelle rom au discours muséologique et relatif à la décolonisation, et de promouvoir ainsi l'action stratégique du Conseil de l'Europe visant à lutter contre l'antitsiganisme au moyen des arts et de l'éducation publique.

En 2024, l'IEACR a élargi sa programmation artistique à tous les genres. À la suite de la décision prise par son Conseil d'administration en 2023, l'organisation a étendu son champ d'action au-delà des arts visuels et s'est ouverte au cinéma, au théâtre, à la musique et à la littérature. Elle a établi un partenariat avec l'Académie européenne du cinéma et lancé des initiatives en collaboration avec le Marché du film du Festival de Cannes, notamment une table ronde et une bourse pour les cinéastes roms. Alors que l'intérêt pour les récits roms au cinéma ne cesse de croître, l'IEACR fait face aux obstacles que sont le manque de financement et le nombre limité de producteurs ou productrices roms expérimentés. Le partenariat avec la Deutsche Welle a permis de mettre en avant à la fois l'IEACR en tant qu'organisation et des acteurs et actrices roms¹³, ce qui témoigne de la portée de cette forme d'art visuel. De nombreuses personnes interrogées ont également insisté sur la nécessité d'un renforcement ciblé des capacités et des investissements dans l'industrie cinématographique.

L'IEACR a également soutenu des productions théâtrales internationales et mis l'accent sur la musique en tant que puissant moyen d'expression culturelle. La cérémonie de remise du prix Tajsa, ainsi que l'organisation de manifestations dans le cadre de Timisoara, Capitale européenne de la culture (Roumanie), illustrent clairement la manière dont l'Institut utilise efficacement la culture et l'art pour influencer, à l'échelle internationale, sur la manière dont l'identité rom est perçue.

Conformément à l'objectif du Conseil de l'Europe de reconnaître l'Holocauste des Roms et de faire en sorte que cette mémoire soit intégrée dans les programmes d'enseignement et de sensibilisation du

¹² OMARA: *You Let Me Play* et *Ceija Stojka: We Were Ashamed, Berlin Tales. The Margins Strike Back*.

¹³ <https://www.dw.com/de/roma-und-sinti-in-europa/t-67889378>
<https://www.dw.com/de/roma-kulturinstitut-IEACR-gesandschaft-unseres-volkes/a-71036290>
<https://www.dw.com/de/roma-schauspieler-stars-wir-zelebrieren-die-vielfalt/video-60895721>
<https://www.dw.com/de/glaso-stimme-eine-portraitreihe/a-56437310>.

public, l'IEACR et le Conseil de l'Europe ont coorganisé des cérémonies commémoratives à Auschwitz/Cracovie en 2023, réaffirmant ainsi l'engagement du Conseil de l'Europe en faveur de la mémoire et de la dignité des Roms. Avec l'appui du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe, un séminaire éducatif destiné aux jeunes a été organisé dans le cadre de cet événement pour lutter contre la tendance actuelle à la déformation des faits et à la négation du génocide des Roms.

La création de nouvelles antennes reste un élément essentiel pour l'IEACR. Après que le Conseil d'administration eut débattu, en 2023, de l'opportunité d'accélérer les démarches en vue de l'ouverture d'un bureau en Roumanie, l'IEACR Roumanie a été officiellement mise en place en 2024. Cette installation marque une avancée importante.

L'IEACR Serbie a joué un rôle important dans l'élaboration des recommandations de la société civile pour le sommet de Berlin et participé activement aux dialogues stratégiques portant sur l'intégration des Roms, leurs droits culturels et la lutte contre l'antitsiganisme dans les Balkans occidentaux et en Türkiye. Dans le cadre de l'initiative plus large intitulée « Lutter contre l'antitsiganisme et intégrer les questions relatives aux Roms », qui s'inscrit dans le programme conjoint Union européenne-Conseil de l'Europe (phase III), le bureau a préparé et présenté quatre recommandations politiques, contribuant ainsi au Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025).

Dans le cadre de la priorité stratégique II « **S'appuyer sur l'avancée que constitue la récente recommandation du Conseil de l'Europe sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques** », les axes de travail suivants ont été définis : i) produire et filmer des cours de l'université Barvalipe en haute qualité et préparer leur diffusion en ligne ; ii) concevoir et préparer des manuels pour des formations certifiantes pouvant être mises sur le marché ; et iii) créer des synergies potentielles avec les universités.

Dans la dynamique suscitée par la recommandation CM/Rec(2020)2 du Conseil de l'Europe, l'intégration de l'histoire et de la culture des Roms dans l'enseignement et le débat public a bien progressé en 2023-2024. Des ateliers linguistiques et des rencontres littéraires ont été organisés et une plateforme numérique a été lancée en 2024. Des membres de l'ADI-ROM du Conseil de l'Europe ont célébré la Journée de la langue romani avec l'IEACR lors d'événements organisés à Berlin le 5 novembre 2023 et ont apporté leur expertise en matière d'intégration culturelle ; ils ont également prêté leur concours au suivi de la mise en œuvre de la recommandation.

Il s'agissait dans le cadre de cette priorité de consolider la position de l'IEACR en tant qu'expert et consultant de premier plan auprès des gouvernements, des institutions publiques et des universités en matière d'élaboration de programmes d'études, tout en faisant de l'IEACR un pôle de référence pour les langues et l'éducation au sein du mouvement transnational rom. Les personnes interrogées ont estimé que les activités de l'IEACR dans le domaine de l'élaboration de programmes d'études et d'enseignement des langues étaient essentielles à la crédibilité institutionnelle. L'université en ligne Barvalipe Roma, par exemple, est une véritable plateforme de diffusion des connaissances sur les Roms et attire entre 3 000 et 4 000 visiteurs par mois. Elle a élargi son offre de formation en 2024 avec trois nouveaux cours et est aujourd'hui une référence pour les chercheurs et chercheuses, les enseignant-es et les responsables publics.

La réalisation de manuels de formation pouvant être commercialisés marque une évolution importante dans le domaine de l'enseignement des langues. Un manuel de langue romani de niveau B1 élaboré sur la base du Cadre curriculaire pour le romani créé en 2008 par la Division des politiques linguistiques du

Conseil de l'Europe, conformément aux principes de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, a ainsi été lancé. Il a été conçu en collaboration avec 14 expert-es linguistiques et établissements universitaires. Présentés à Strasbourg en 2024 lors de la conférence *Sauvegarder notre langue romani* co-organisée par la Division des Roms et des Gens du voyage et la Division des minorités nationales et des langues minoritaires du Conseil de l'Europe, ces manuels sont une importante contribution à la revitalisation de la langue, qui est largement reconnue par les personnes interrogées.

Dans le cadre de l'initiative ERIACnet4EU, l'IEACR a dispensé des formations pratiques et des cours dans des domaines tels que la langue romani, les traumatismes historiques et la réparation, la production médiatique et la rédaction de demandes de subvention, renforçant ainsi les capacités des professionnel·les, des jeunes et de la société civile roms. Des formations ont également été dispensées au personnel et aux responsables de l'UE sur l'identité, l'histoire et la culture roms.

L'IEACR a aussi contribué activement aux cadres institutionnels et à l'élaboration des politiques en participant aux groupes de travail du Conseil de l'Europe, en soutenant la création de lignes directrices pour l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris le génocide pendant la période nazie. Ces actions visant à susciter une prise de conscience historique et à lutter contre la discrimination structurelle répondent à l'objectif du mémorandum d'accord de diffuser des documents et des informations concernant les valeurs et les normes du Conseil de l'Europe.

Les personnes interrogées estiment en outre que ces activités contribuent fortement au développement des cadres institutionnels. L'initiative Barvalipe s'inscrit en cohérence avec le mémorandum d'accord en ce sens qu'elle renforce le rôle d'observateur de l'IEACR et sa contribution aux travaux de l'ADI-ROM. À titre d'exemple, les deux institutions ont élaboré et défendu ensemble une plateforme numérique sur la langue et la culture roms, en s'appuyant sur le rôle intellectuel moteur de Barvalipe et le soutien de l'ADI-ROM dans le cadre du suivi de la recommandation et de sa diffusion élargie. Toutefois, l'évaluation a montré que l'objectif de créer des partenariats institutionnels plus étroits avec les universités (au-delà de la collaboration pour des projets spécifiques) n'a été que partiellement atteint. L'intégration durable des produits, outils et ressources de la connaissance dans les systèmes universitaires, ainsi que la création de partenariats avec les universités, est toujours en cours.

L'IEACR Serbie est aujourd'hui une organisation locale respectée, qui milite pour l'intégration de l'histoire des Roms dans les programmes scolaires et participe à des dialogues politiques à haut niveau. Grâce à sa collaboration avec le ministère de l'Éducation, le bureau a obtenu des engagements en faveur du soutien aux élèves roms et de la valorisation du rôle des femmes roms. Cependant, un travail de plaidoyer soutenu reste nécessaire pour garantir la pleine intégration de l'histoire des Roms dans les programmes scolaires au niveau national.

Dans le cadre de la priorité stratégique III, « Promouvoir le sentiment de fierté et d'appartenance des Roms », des initiatives ont été prises pour : i) créer une base de données des abonné·es, membres de communautés et sympathisant·es ; ii) observer la situation des Roms en Ukraine, recueillir des informations à ce sujet et les faire diffuser dans les grands médias.

Il est difficile de mesurer la fierté et le sentiment d'identité des groupes cibles de l'IEACR, comme l'ont indiqué l'Institut lui-même et de nombreuses parties prenantes. La perception générale est toutefois que ce volet est également bien engagé, comme en témoignent plusieurs avancées et signes de progrès. Au

moyen de la plateforme Proudroma¹⁴, l'IEACR a ainsi réussi à développer et à activer un réseau diversifié d'abonné-es, de membres et de sympathisant-es en ligne. Grâce à des stratégies numériques améliorées, l'IEACR compte désormais plus de 29 000 abonné-es sur Facebook et 4 700 abonné-es sur Instagram, et touche des individus et des communautés dans différents pays, en particulier les jeunes Roms.

Plateforme de l'identité rom, l'IEACR a continué à jouer son rôle de « passeur d'histoires » en mettant en place des projets visuels qui rendent hommage à la culture rom et renforcent le sentiment de fierté vis-à-vis du patrimoine rom. La bourse Roma Holocaust Voices Fellowship, lancée en 2024 et soutenue par la contribution de la Fortunoff Video Archive à l'IEACR, en est un exemple. Cette initiative a permis d'attribuer neuf bourses de 1 000 euros chacune et marque le début d'un partenariat sur le long terme et d'un programme durable.

Les efforts déployés par l'IEACR pour élargir sa communauté numérique, amplifier les récits liés à l'identité rom et créer un fonds documentaire visuel sur le patrimoine rom ukrainien s'inscrivent dans les objectifs du mémorandum d'accord concernant l'amélioration de l'image que les Roms ont d'eux-mêmes et la diffusion d'informations. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, par exemple, l'IEACR a apporté un soutien ciblé à 18 artistes roms ukrainiens, qui ont bénéficié d'une aide financière, d'un accompagnement et de possibilités de se faire connaître. En 2024, cependant, la subvention de la fondation ARCADIA a pris fin et il a alors été décidé d'allouer des ressources internes à la préservation du patrimoine rom ukrainien. Un fonds d'archives visuelles contenant des travaux de recherche sur la situation des Roms en Ukraine a été constitué afin de préserver des documents importants et de préparer de futures actions de sensibilisation et de financement. En 2024, ces travaux se sont poursuivis dans le cadre du projet des OSF qui a permis de retracer, à travers une collection de photographies, l'histoire de cinq personnalités roms ayant résisté à l'agression russe.

L'IEACR Serbie a contribué à cet objectif stratégique en mettant en avant l'identité et la mémoire roms au moyen de campagnes comme *Roma Remember* et de manifestations organisées à l'échelle régionale. Les activités de parrainage et les partenariats avec les médias, notamment avec la Deutsche Welle, ont donné aux jeunes artistes roms les moyens d'exprimer leur talent et de faire connaître leur art dans les médias de la région. Ces actions s'inscrivent dans le droit fil du Plan d'action stratégique 2020-2025 du Conseil de l'Europe, qui met l'accent sur l'autonomisation des jeunes et la promotion de la culture en réponse à des crises comme la guerre en Ukraine. En 2024, à l'occasion de la Journée internationale des Roms, le drapeau rom a été hissé sur la tour de Belgrade, un signal fort montrant la fierté et la visibilité accrues de la communauté rom, qui a été relayé par les médias nationaux et internationaux.

Dans le cadre de la priorité stratégique IV, « Garantir la stabilité et le développement institutionnels », l'IEACR a cherché à i) améliorer l'efficacité de la subvention ERIACNET4EU en matière de participation des membres ; ii) stabiliser et renforcer l'équipe de l'IEACR Serbie ; et iii) lancer une activité à but lucratif pour assurer la durabilité.

En 2023, l'IEACR a renforcé sa stabilité et son développement institutionnels grâce à des actions ciblées visant à étendre la portée de ses activités, à renforcer sa gouvernance et à garantir sa viabilité à long terme.

¹⁴ www.proudroma.org.

Pilier essentiel de ces efforts, le projet ERIACNET4EU¹⁵ a permis d'accroître la mobilisation des membres et de soutenir le renforcement des capacités, les actions de plaidoyer et les activités de sensibilisation. Grâce à lui, l'IEACR a pu octroyer des subventions à neuf projets menés par des organisations membres issues de huit États membres de l'UE. Outre les subventions accordées à ses membres, l'IEACR a pu financer plus de 25 projets au cours de la période 2023-2024 au moyen du volet de financement de la société civile du programme CERV (« Citoyens, égalité, droits et valeurs ») de l'UE. En attribuant des subventions aux organisations sur le terrain, l'IEACR renforce la société civile rom locale et contribue à la réalisation de l'objectif du Conseil de l'Europe de renforcement de la participation démocratique et de la confiance.

La réussite du projet ERIACNET4EU marque une étape importante, car elle concrétise pour l'IEACR son évolution vers un rôle de bailleur de fonds. Cette étape voit aussi l'Institut se rapprocher de ses membres et des petites structures roms locales, ce qui est très bénéfique pour l'organisation dans son ensemble. Afin de consolider davantage sa base de membres, l'IEACR a lancé en 2023 un nouveau processus d'adhésion, offrant à plus de 100 membres la possibilité de devenir des soutiens actifs au moyen de contributions financières et en nature.

La collaboration avec la DG JUST de l'UE dans le domaine de la formation, ainsi qu'avec la Fondation rom pour l'Europe, le réseau ERGO (European Roma Grassroots Organisation) et le projet JEKHIPE (Reclaiming Our Past, Rebuilding Our Future: New Approaches to Fighting Antigypsyism¹⁶), a porté principalement sur le changement des discours autour de l'antitsiganisme et la promotion de la justice transitionnelle. Elle répond à l'objectif du mémorandum d'accord en soutenant la coopération du Conseil de l'Europe avec d'autres organisations.

L'intégration au réseau de la Fondation rom pour l'Europe est venue conforter la légitimité institutionnelle et la présence de l'IEACR. En ce qui concerne le développement du réseau, de nombreuses personnes interrogées ont indiqué que la collaboration avec les mouvements au niveau national pourrait être renforcée.

L'équipe de l'IEACR Serbie a continué de bénéficier du soutien de Berlin en 2023. Les capacités organisationnelles ont été renforcées avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs et d'une responsable de programme, grâce à un financement d'un projet du Conseil de l'Europe. Le développement des capacités de leadership s'est poursuivi sous l'égide du directeur exécutif par intérim. L'IEACR Serbie a consolidé son réseau et mis en relation 30 professionnel·les des médias des Balkans occidentaux et de Türkiye. En externe, une série de rencontres diplomatiques à haut niveau ont eu lieu entre mars et juin 2024, notamment avec la présidence serbe, le Bundestag et le ministère allemand des Affaires étrangères, le Bureau de la démocratie, des droits humains et du travail du Département d'État des États-Unis, ainsi que les ambassades d'Allemagne et des États-Unis en Serbie.

L'IEACR a par ailleurs soutenu le lancement d'une initiative à but lucratif en Roumanie en 2024. La société a été créée indépendamment de l'IEACR par la REDI (Roma Entrepreneurship Development Initiative) afin de préserver le statut d'exonération fiscale de l'IEACR, conformément à ses statuts.

¹⁵ Réseau de l'IEACR pour l'intégration des Roms par la lutte contre l'antitsiganisme et la prévention de ce phénomène dans l'UE.

¹⁶ <https://ieacr.org/kick-off-meeting-and-public-launch-of-jekhipe-project/>.

QE4 : Dans quelle mesure l'IEACR parvient-il à accroître la visibilité de l'art et de la culture des Roms/Gens du voyage ?

La programmation culturelle et les efforts diplomatiques de l'IEACR soutiennent l'objectif du mémorandum d'accord et le plan d'action stratégique 2020-2025 du Conseil de l'Europe en luttant contre l'antitsiganisme et en améliorant l'image que les Roms ont d'eux-mêmes grâce à une meilleure visibilité et à la célébration de leur culture. À titre d'exemple, le dossier de projet cinématographique présenté par l'IEACR au Festival de Cannes a aidé de nouveaux réalisateurs roms à se faire connaître, jusque dans les pays d'Amérique latine. La coopération avec la Deutsche Welle contribue non seulement à une plus grande visibilité de l'art et de la culture des Roms et des Gens du voyage, mais elle met également en avant l'IEACR en tant qu'institution avec la remise du prix Tajsá, et offre aux artistes roms l'occasion d'étendre leur renommée et d'être reconnus par le Conseil de l'Europe lui-même¹⁷.

La programmation culturelle conjointe de l'IEACR et du Conseil de l'Europe a donné à l'IEACR une grande visibilité au niveau européen. L'Institut a contribué en 2023 à l'exposition *Démocratie, diversité et culture* organisée par le Conseil de l'Europe au Palais de l'Europe, qui présentait des œuvres d'artistes visuels et de cinéastes roms sélectionnés en collaboration avec le Conseil d'administration de l'IEACR, et a mis en lumière la résistance culturelle des Roms.

Les parties prenantes interrogées sont aussi nombreuses à considérer que l'IEACR exerce une influence dans le domaine de la diplomatie culturelle. Elles estiment que l'Institut a trouvé des moyens efficaces de mettre en avant le vécu des communautés roms, et en a fait l'un de ses points forts. Une partie prenante déclare ainsi : « Nous portons à la connaissance du public des histoires de personnes », ce qui produit indirectement des effets positifs sur l'instauration de la confiance et sur la diplomatie culturelle stratégique. Les personnes interrogées confirment également cette perception positive de la visibilité de l'IEACR. À la question « À votre avis, dans quelle mesure l'IEACR est-elle visible ou accessible aux organisations et acteurs culturels non roms ? », 24 % répondent en effet qu'il est « Extrêmement visible » et 60 % qu'il est « Assez visible ».

La stratégie de communication de l'IEACR, ainsi que sa présence en ligne, ou physique en Allemagne et en Serbie, a permis de toucher plusieurs millions de personnes au fil des ans. Grâce à ses activités sur Facebook, TikTok, Instagram et Netflix, et à ses programmes en présentiel, l'IEACR a fourni un accès à la culture à différents groupes cibles, partout dans le monde. Les parties prenantes ont souligné que le travail de l'IEACR sur les réseaux sociaux était particulièrement efficace pour toucher les jeunes et les publics urbains. La stratégie de communication et la présence en ligne de l'Institut contribuent également à diffuser les valeurs du Conseil de l'Europe et à réaliser l'objectif du mémorandum d'accord en améliorant la visibilité des Roms auprès des jeunes et des publics internationaux.

Les partenariats conclus par l'IEACR avec des musées et des institutions culturelles ont eu une influence sur les professionnel·les du secteur et le personnel des musées, les amenant à modifier leurs pratiques et contribuant à la réforme des approches ethnographiques et terminologiques.

Les médias internationaux et locaux ont régulièrement été associés aux activités de la galerie de l'IEACR à Belgrade, aux initiatives régionales en Serbie, en Roumanie et dans les Balkans, ainsi qu'aux événements

¹⁷ <https://www.dw.com/de/glase-stimme-eine-portraitreihe/a-56437310>.

commémoratifs, ce qui a aidé l'Institut à réduire les écarts de visibilité (forte au niveau transnational et moindre aux niveaux régional et local).

De nombreuses parties prenantes interrogées ont indiqué qu'il était difficile de savoir dans quelle mesure le travail réalisé par l'IEACR pour renforcer le sentiment de fierté des Roms était connu. Alors que l'Institut jouit d'une forte visibilité dans les milieux artistiques, universitaires, culturels et institutionnels, de nombreuses communautés roms locales, en particulier celles vivant dans des régions reculées et sous-développées, ne sont pas au courant de ce qu'il fait.

Les difficultés liées à la représentation des artistes, aux déséquilibres régionaux et à la possibilité de toucher les communautés locales montrent qu'il convient de mieux mettre en œuvre le pilier stratégique du Conseil de l'Europe sur la participation inclusive et soulignent qu'il y a là une occasion de renforcer l'objectif du mémorandum d'accord visant à élargir la coopération avec les mouvements roms nationaux.

Certaines préoccupations ont été émises concernant la tendance à faire appel aux mêmes artistes lors des événements plutôt que de diversifier la représentation en fonction de l'origine géographique et de l'âge. Le Conseil d'administration a également fait part de ce problème et suggéré de faire appel à plusieurs auteurs pour le manuel de langue romani B1 plutôt que de se limiter à un seul. Plusieurs personnes ont indiqué que les artistes roms de différents pays et régions n'ont bien souvent que peu accès à des débouchés, ce qui limite la portée géographique de l'IEACR à ces États membres et à leurs populations roms. Ces points de vue peuvent être rapprochés des réponses à la question « *Veillez indiquer les domaines dans lesquels vous pensez que l'IEACR pourrait apporter des changements positifs/améliorations* », pour laquelle 48 % des personnes interrogées ont cité le « Soutien aux nouvelles générations d'artistes, de musicien·nes, de commissaires d'exposition et de productrices et producteurs culturels ». Dans le même ordre d'idées, les partenariats avec les mouvements roms nationaux restent déséquilibrés, ce qui est considéré comme un point à renforcer à l'avenir.

La plupart des parties prenantes identifient les éléments suivants comme autant de facteurs ayant contribué aux progrès réalisés par l'IEACR :

- Les ressources humaines et la gouvernance sont considérées comme essentielles, la Barvalipe Academy et le Conseil d'administration (Pakiv) assurant la cohérence stratégique, la supervision et la responsabilité. Le professionnalisme et le sérieux du personnel ont permis la mise en œuvre rapide et de qualité du programme, malgré des ressources limitées.
- Les réseaux et les partenariats constituent un atout important pour l'IEACR. Le partenariat avec le Conseil de l'Europe et le mandat transnational ont renforcé la crédibilité de l'Institut, qui est soutenue par une gestion financière très solide et des résultats d'audit positifs. Les collaborations avec la Commission européenne, divers bailleurs de fonds, donateurs et organisations de la société civile ont contribué à élargir le rayonnement de l'IEACR et à améliorer ses résultats dans les domaines prioritaires définis dans le Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025).
- L'IEACR est très présent sur les réseaux sociaux et a touché des millions de personnes grâce à ses campagnes créatives et ses plateformes numériques.
- Les initiatives de l'IEACR ont ciblé diverses communautés roms, notamment les jeunes, les femmes, les personnes LGBTI et les Roms ukrainiens, ce qui témoigne d'un engagement fort en matière d'intersectionnalité.

Malgré ces atouts, l'IEACR doit faire face à plusieurs contraintes internes et externes.

- Sur le plan externe, la montée du nationalisme, les difficultés économiques et le soutien limité du secteur culturel réduisent les possibilités de financement de l'IEACR. Il se heurte à des difficultés en raison de l'appui insuffisant des États membres, du climat politique général et de la nature des mécanismes disponibles. Ainsi, si le financement institutionnel de l'UE soutient le renforcement des capacités, il est limité aux organisations établies dans l'UE, ce qui restreint l'accès à ces fonds pour l'IEACR Serbie et ses partenaires non membres de l'UE. Par ailleurs, l'absence d'intérêt des donateurs et la disponibilité limitée des financements permettant de fournir un appui institutionnel de base restent un problème majeur.
- Cependant, le recours au financement par projet risque de faire perdre de vue les objectifs stratégiques de l'IEACR, les différentes attentes des donateurs et les contributions en nature requises (qui peuvent parfois atteindre 20 %) sollicitant fortement les ressources humaines et institutionnelles. La participation à des projets sur le court terme rend la planification et la durabilité plus précaires et imprévisibles.
- Le nombre insuffisant d'antennes locales de l'IEACR limite le travail sur le terrain, ce qui pose des problèmes d'accessibilité à de nombreuses petites organisations roms. L'IEACR est consciente de cette situation et sa direction a pris des mesures en Conseil d'administration en 2024 pour élaborer des stratégies visant à créer des bureaux locaux, afin de renforcer le pilier III « Fierté et identité ». Ces problèmes liés aux déséquilibres régionaux et à la participation des membres mettent en évidence les domaines dans lesquels la contribution de l'IEACR à l'objectif stratégique du Conseil de l'Europe visant à favoriser une participation inclusive dans toute l'Europe pourrait être renforcée grâce à une couverture plus large.

EFFICIENCE

QE5 : Dans quelle mesure l'IEACR a-t-il utilisé ses ressources financières, institutionnelles et humaines de manière efficiente pour atteindre ses objectifs stratégiques ?

L'année 2023 a été un excellent exercice pour l'IEACR, qui a enregistré de solides indicateurs financiers et obtenu de bons résultats dans ses efforts de levée de fonds. L'organisation a géré un total de 3,57 millions d'euros, avec des recettes de 2,8 millions d'euros – en augmentation de 88 % par rapport à 2022. Les contributions des donateurs et des institutions telles que les Open Society Foundations (OSF) et le Conseil de l'Europe ont apporté un soutien significatif à la programmation et à la stabilité institutionnelle, tout en démontrant la crédibilité de la gouvernance financière de l'IEACR.

Les dépenses en 2023 ont été bien réparties, 60 % étant consacrées aux programmes et 40 % au fonctionnement institutionnel. Les audits réalisés par des organismes indépendants, notamment le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, le Conseil de l'Europe et un cabinet privé (Schomerus and Partners), ont démontré que l'organisation adhère aux normes de gestion financière et s'y conformait. En ce qui concerne la levée de fonds, l'IEACR a récolté 994 551,75 euros en 2023 pour ses activités programmatiques.

Une comparaison avec 2024 met toutefois en évidence les contraintes existantes et les pressions externes qui pèsent sur la capacité de collecte de financements de l'IEACR. En octobre 2024, le total des fonds gérés s'élevait à environ 2,95 millions d'euros et le total des fonds recueillis 848 633,50 euros. Bien que ce chiffre comprenne 496 885,50 euros de fonds collectés directement et 351 748 euros de financement ultérieur approuvé (ERIACNET4EU 2025), cette diminution illustre le poids des facteurs externes sur les opérations de l'IEACR.

Face à ces contraintes, l'IEACR a adapté ses priorités programmatiques. L'enseignement de l'histoire et de la langue a été revu à la baisse tandis que le développement institutionnel a connu une augmentation de ses activités et de son financement grâce au projet ERIACNET4EU, qui a versé 100 000 euros de subvention aux membres du réseau IEACR.

Des demandes de financement d'un montant total de 8,2 millions d'euros ont été présentées, mais les recettes effectivement confirmées à la fin du mois d'octobre 2024 étaient inférieures de 15 % à celles de 2023.

Dans ce contexte budgétaire défavorable, les parties prenantes ont indiqué que les stratégies de l'organisation en matière de conception et d'utilisation de la formation en ligne, notamment l'apprentissage synchrone ou asynchrone, les plateformes adaptées aux appareils mobiles et les expositions en ligne, ont constitué une réponse stratégique et efficiente en termes de coûts aux contraintes budgétaires et à l'évolution du paysage politique.

Le fonctionnement des organes directeurs de l'IEACR est conforme aux articles 7, 8 et 9 du mémorandum d'accord, y compris en ce qui concerne l'équilibre entre les genres, avec 44 % de femmes, 54 % d'hommes et 2 % de membres non binaires. La structure institutionnelle et de gouvernance permet une bonne supervision stratégique et une gestion efficace des ressources. Le Conseil d'administration, l'Assemblée générale et la Barvalipe Academy ont su répondre aux défis existants, et les personnes interrogées ont salué la collaboration établie avec la direction de l'Institut. Les bureaux de l'IEACR en Serbie et à Berlin affichent une bonne stabilité au niveau national. Tous deux fonctionnent de manière indépendante, interviennent localement et renforcent la crédibilité et la réputation de l'IEACR.

En 2024, le Conseil d'administration de l'IEACR a examiné les résultats financiers de l'organisation en vue d'orienter les pratiques budgétaires futures. À ce titre, et conformément à l'article 6 du mémorandum d'accord¹⁸, il a approuvé une répartition équilibrée des ressources entre les activités institutionnelles et les activités programmatiques, mettant en avant la bonne adéquation des dépenses avec les résultats stratégiques dans tous les domaines d'action de l'Institut. Toutefois, afin de renforcer la gouvernance financière, le Conseil d'administration a adopté de nouveaux principes budgétaires selon lesquels les frais de personnel doivent se situer entre 30 % et 40 % du budget annuel total et les coûts opérationnels directs ne doivent pas dépasser 20 % du budget annuel total. Des craintes ont été exprimées concernant les ressources humaines disponibles pour mettre en œuvre un plan d'activités plus vaste et plus chargé que celui de l'année précédente.

Parallèlement, l'IEACR a poursuivi le renforcement de son orientation stratégique et son développement institutionnel. En 2023, il a consolidé en particulier les piliers III (Fierté et identité) et IV (Politique des bureaux délocalisés) ainsi que le développement institutionnel au sens large. La Stratégie 2026-2030 et le Plan des lieux d'intervention pour la même période, qui ont été présentés fin 2024, reflètent cette évolution. Ils intègrent la proposition de la Barvalipe Academy de réorienter les programmes pour les axer davantage sur les espaces publics et les lieux de mémoire roms, de mettre davantage l'accent sur le sentiment de fierté et d'identité des Roms, et de passer des arts visuels aux arts du spectacle.

¹⁸ L'Institut est responsable de sa viabilité financière et de sa pérennité. Il est entendu pour les deux Parties que l'Institut doit conduire des activités de collecte de fonds afin de garantir la viabilité à long terme de ses opérations.

Les réformes en matière de gouvernance ont progressé. Le règlement intérieur a été modifié et le code de conduite appliqué. Le transfert prévu de la qualité de membre fondateur de l'Open Society Foundation (OSF)-Roma Initiative Office (RIO) à la Fondation rom pour l'Europe a été confirmé par l'Assemblée générale le 6 décembre 2024 à Berlin. L'IEACR est ainsi devenu un pilier fondamental de la nouvelle fondation, aux côtés du Fonds pour l'éducation des Roms, de l'Initiative pour le développement de l'entrepreneuriat rom et de Roms pour la démocratie.

Des difficultés subsistent en matière de suivi stratégique et d'évaluation de l'impact, bien que le Conseil d'administration ait demandé en 2023 l'élaboration d'une stratégie formelle de mesure de l'impact comportant des points de référence et des indicateurs clairs. Ce processus en est encore au stade de l'élaboration. À cet égard, tant l'IEACR que les personnes interrogées ont souligné les difficultés à mesurer les résultats dans le domaine « Fierté et identité » (pilier III).

La capacité de l'IEACR à gérer de grands projets, tels que ERIACNET4EU, avec un personnel limité, est un signe évident d'une utilisation optimale des ressources humaines. Cependant, le recours à des responsables non rémunérés pour occuper des postes décisionnels, dans un contexte de pénurie de personnel, a ses limites. Cela a été particulièrement évident dans le cas du bureau serbe, où les carences en matière de personnel et de supervision ont conduit à un transfert de responsabilités vers le bureau de Berlin.

À cet égard, l'examen documentaire et les entretiens avec les parties prenantes ont mis en évidence des préoccupations concernant la surcharge de travail du personnel, s'agissant en particulier de la gestion des projets de l'UE, qui mobilisent d'importantes ressources.

Si le recours à des consultant·es pour des missions de courte durée constitue une solution temporaire, cette approche n'est pas considérée comme viable sur le long terme. Les parties prenantes interrogées ont également souligné la nécessité de renforcer la collaboration entre le Conseil d'administration et la Barvalipe Academy, en particulier lorsque les décisions du Conseil appellent des actions urgentes et une prise de décision rapide.

Une autre préoccupation exprimée est que les événements de premier plan, comme les expositions et les productions cinématographiques, nécessitent des ressources importantes et absorbent une grande partie des fonds disponibles. De plus, le recours au financement par projet oblige à prendre en compte divers donateurs, dont les besoins et les principes sont différents et ne correspondent pas nécessairement aux objectifs stratégiques fondamentaux de l'IEACR.

En ce qui concerne l'élargissement de la composition, de nombreuses personnes interrogées considèrent que l'IEACR a mis en place depuis 2023 un modèle d'adhésion plus axé sur les organisations de terrain. Plusieurs ont indiqué qu'une partie des membres associés sont particulièrement actifs et contribuent à des projets ainsi qu'à l'élaboration de programmes. Le travail des coordinateurs et coordinatrices de section, qui savent répondre de manière efficace aux besoins des membres et soutenir leur participation dans le cadre de projets tels que ERIACNET4EU, est particulièrement apprécié.

De nombreuses personnes interrogées estiment que certaines petites organisations roms, en particulier celles situées en dehors de l'UE, continuent de se sentir exclues ou déconnectées du réseau central de l'IEACR. Si les récentes réformes concernant les membres associés ont permis d'augmenter le nombre de membres actifs, de renforcer la participation et d'améliorer l'intégration des organisations de terrain, la mise en œuvre d'approches plus inclusives permettant d'impliquer les petites organisations roms de toute

l'Europe reste une priorité. Dans ce contexte, plusieurs parties prenantes ont indiqué qu'il était important de rapprocher les activités de l'IEACR des communautés locales en organisant des événements régionaux en dehors de Berlin. Cette approche décentralisée, associée à des programmes de formation ciblés, est jugée essentielle pour améliorer les compétences des membres, renforcer la collaboration des acteurs locaux et faire en sorte que les activités de développement des capacités soient accessibles et adaptées aux différentes situations régionales régionales.

Malgré d'importantes difficultés structurelles et contextuelles, l'IEACR Serbie affiche globalement une utilisation rationnelle de ses ressources. En 2023, les recettes liées aux programmes ont considérablement diminué (atteignant seulement 20 % de l'objectif fixé en octobre), et l'organisation a poursuivi ses activités en puisant dans ses réserves institutionnelles. En 2024, le bureau a enregistré une augmentation de 43 % de ses recettes par rapport à 2023, signe d'une utilisation plus efficace des financements liés aux projets, en particulier ceux du Conseil de l'Europe et du gouvernement allemand. Le renouvellement et l'extension du soutien institutionnel de Dunav Insurance pour la période 2024-2027, porté à 80 000 euros par an, ont considérablement renforcé la stabilité financière de l'IEACR Serbie. L'équipe qui a travaillé en 2023 était réduite en raison de capacités financières et institutionnelles limitées, mais en 2024, une nouvelle responsable de programme a été recrutée avec le soutien du Conseil de l'Europe et un nouveau directeur exécutif par intérim a été nommé.

DURABILITÉ

QE6. Dans quelle mesure le modèle opérationnel de l'IEACR parvient-il à s'adapter aux changements politiques, institutionnels et financiers dans les États membres ?

L'IEACR a mis en place en 2023 un processus d'adhésion plus sélectif, qui devrait d'une part mieux fonctionner et d'autre part assurer une qualité accrue de la base de membres. Un grand nombre des personnes interrogées pensent que cette stratégie a été utile et que son résultat est visible dans la contribution des membres au soutien programmatique. Cependant, des problèmes demeurent concernant la participation financière demandée tous les ans aux membres. La cotisation annuelle de 500 euros, qui vise à garantir un certain degré d'engagement, peut exclure des acteurs locaux, de petites organisations ou des particuliers. L'IEACR est en train de revoir le montant des cotisations afin de garantir la durabilité et l'équité.

Sur le plan financier, ERIACNET4EU a financé plus de 25 projets, notamment des activités de renforcement des capacités et de formation aux médias ainsi que des stages pour les jeunes. Il existe toutefois des limites à cette source de financement, car elle n'est accessible que de manière restreinte aux pays non membres de l'UE. À cet égard, si de nombreuses parties prenantes interrogées estiment que les jeunes et les pays sous-représentés devraient occuper une place plus importante dans les programmes de l'IEACR, elles conviennent également que les attentes pourraient dépasser les capacités actuelles de l'Institut à soutenir la participation de ses membres. Ce constat est confirmé par les réponses à la question « *Pensez-vous que l'IEACR utilise efficacement ses ressources pour soutenir le développement de la base de membres ?* » : 44 % des personnes interrogées ont répondu « Oui », 40 % « En partie » et 12 % « Je ne sais pas ». En réponse à la question « *Dans quelle mesure l'IEACR parvient-il à partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques dans le domaine de l'art et de la culture ?* », 56 % des membres associés interrogés estiment que l'IEACR y parvient « Très bien » ou « Bien », tandis que 44 % considèrent que l'organisation y parvient « En partie », « Peu » ou « Pas du tout ».

La création officielle de l'IEACR Roumanie en 2024 a marqué une étape importante. Il reste que, pour garantir la viabilité de ses activités, l'IEACR a suivi sa politique interne en matière de mise en place de bureaux locaux, ce qui signifie que les activités ne débiteront que lorsque le financement à long terme – locaux et personnel pour deux à quatre ans au moins – sera assuré.

L'élargissement de l'équipe de l'IEACR Serbie à de jeunes professionnel·les roms motivés s'est heurté à des difficultés – faible intérêt suscité et insuffisance des financements. Cependant, l'équipe est parvenue à préserver sa viabilité à long terme grâce au renouvellement de son partenariat pluriannuel avec Dunav Insurance. Le renforcement futur de l'équipe dépendra de la réussite des actions de collecte de fonds.

Une initiative à but lucratif a été lancée en 2024, mais elle n'en est qu'à un stade précoce. La visibilité et les contributions budgétaires au financement de l'IEACR restent limitées.

Malgré ces difficultés, l'IEACR a réussi à instaurer un climat de confiance auprès des donateurs, ont indiqué de nombreuses personnes interrogées. C'est ce qui explique les paiements anticipés pluriannuels versés par des bailleurs de fonds tels que l'UE, la Fondation rom pour l'Europe et diverses ambassades.

IV. BILAN

1. L'IEACR assure une bonne adéquation de ses activités avec les priorités stratégiques 2020-2025 du Conseil de l'Europe et le mémorandum d'accord, ce qui lui permet de peser sur les politiques et de participer à des forums à haut niveau, tels que l'ADI-ROM.
2. La création d'une antenne en Roumanie et le renforcement de celle de Serbie témoignent de l'importance d'une présence locale pour accroître la pertinence, la visibilité et l'appropriation par les Roms.
3. En trouvant d'autres sources de financement et en renforçant la qualité de sa composition malgré un climat financier instable et des incertitudes contextuelles, l'IEACR a réussi à établir des relations de confiance avec les donateurs et sa base de membres.
4. La mise en place d'une initiative à but lucratif montre que les nouveaux mécanismes de financement nécessitent du temps et des ressources ; leurs résultats et leur utilité pour l'IEACR pourront donc être évalués à un stade ultérieur.

V. CONCLUSIONS

Les initiatives de l'IEACR sont en bonne adéquation avec ses objectifs stratégiques et le mémorandum d'accord signé avec le Conseil de l'Europe. En étroite coordination avec les organes du Conseil de l'Europe, tels que l'ADI-ROM, le CDADI, la Division des Roms et des Gens du voyage et le Service de la jeunesse, l'IEACR a fait progresser les grandes priorités du Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025), en particulier dans le domaine de la lutte contre l'antitsiganisme et la discrimination à l'égard des Roms, et celui de l'accès à une éducation et une formation de qualité. L'IEACR a notamment mis en œuvre les mesures suivantes : i) des examens par les pairs, des visites et des rapports thématiques ; ii) la formation des autorités publiques aux normes du Conseil de l'Europe, notamment le renforcement des capacités de la Commission européenne, des autorités nationales et locales et de la société civile ; iii) des conférences et des événements à forte visibilité visant à autonomiser les femmes et les jeunes Roms ; iv) des actions de sensibilisation en direction du grand

public. Toutes ces initiatives ont contribué à accroître la participation des Roms et des non-Roms, ce qui a renforcé la confiance et la responsabilisation des citoyens et citoyennes.

Cependant, les expositions culturelles, les activités éducatives et les supports pédagogiques ne s'inscrivent pas toujours dans la continuité, sont rarement reconnus par une certification ou ne sont pas formellement rattachés à des structures nationales ou universitaires, ce qui réduit leur rayonnement et leur portée dans la durée, eu égard notamment aux synergies qui pourraient être établies avec les universités. La réorientation de l'IEACR vers les arts du spectacle est une innovation majeure, mais le nombre limité de producteurs ou productrices de films roms qualifiés est perçu comme un obstacle à son expansion dans cette direction. Le manque d'historien·nes et d'éducateurs et éducatrices roms formés limite encore davantage la capacité de l'Institut à répondre efficacement à la demande croissante dans ces domaines. Par ailleurs, dans le contexte financier actuel, il devient difficile pour l'IEACR de maintenir ses activités avec les ressources humaines existantes et de répondre aux attentes en matière de participation accrue au niveau national et local.

VI. RECOMMANDATIONS

1. À l'IEACR. Renforcer la coopération avec les organes intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, en particulier la CDADI et l'ADI-ROM, afin d'accroître l'influence politique et la visibilité de l'IEACR au sein des cadres institutionnels.

2. À l'IEACR. Accroître la portée stratégique et la visibilité en renforçant la collaboration avec les homologues nationaux aux niveaux national, régional, local et communautaire. L'IEACR devrait approfondir sa collaboration avec les acteurs nationaux et locaux, notamment les ministères de la Culture, les centres culturels régionaux, les ONG roms et les municipalités, afin de soutenir l'institutionnalisation et la reconnaissance publique des pratiques culturelles roms. Il s'agit notamment de co-organiser des événements avec des partenaires locaux, de faire appel aux médias nationaux et de créer des contenus dans les langues nationales afin d'accroître la visibilité et la participation du public.

Suggestions pour la mise en œuvre :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de proximité visant à mieux faire connaître l'IEACR dans les populations roms, les institutions culturelles et le grand public, en établissant un réseau de points de contact nationaux chargés de représenter l'IEACR au niveau local et de soutenir la mobilisation tout au long de l'année.
- Établir des partenariats stratégiques avec les cinémas, les sociétés de production cinématographique, les musées et les instituts d'art contemporain afin de coproduire des événements et de renforcer les capacités des artistes.
- Étudier la possibilité de participer aux réseaux de villes mis en place dans le cadre du programme CERV (« Citoyens, égalité, droits et valeurs ») géré par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) de l'UE, pour soutenir des projets de partenariat au niveau municipal avec des organisations roms locales. Ce travail pourrait se faire en lien avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe¹⁹, conformément au plan stratégique du Conseil de l'Europe²⁰.

¹⁹ <https://www.coe.int/fr/web/congress/> ; Page d'accueil du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

²⁰ « Les États membres ont certes la responsabilité générale d'élaborer des stratégies nationales d'intégration des Roms, mais les autorités locales jouent un rôle déterminant dans leur mise en œuvre sur le terrain. » (Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025)).

- Donner plus de visibilité à la diplomatie culturelle et renforcer la participation au mécanisme de consultation de la réunion du Dialogue en organisant des ateliers thématiques de sensibilisation en partenariat avec des organisations de la société civile rom.
- Concevoir les grandes expositions culturelles (du type *Barvalo*) sous la forme de modules, de sorte qu'elles puissent voyager et être adaptées dans des musées, universités et festivals culturels, en faisant appel à la collaboration active d'artistes et d'expert-es roms locaux.

3. À l'IEACR. Établir des partenariats institutionnels de longue durée avec des universités et des établissements d'enseignement en concluant des accords de coopération officiels avec des départements d'études roms, d'études culturelles ou de sciences sociales. Les ressources mises au point par la Barvalipe Academy pourraient être intégrées dans des modules universitaires consacrés à l'art et à la culture roms. Des activités éducatives avec les écoles pourraient également être envisagées.

Suggestions pour la mise en œuvre :

- Mettre en place des bourses, des stages ou des programmes de recherche en collaboration avec des universités et des groupes de réflexion.
- Consacrer des moyens à des programmes de rayonnement éducatif sous forme d'actions culturelles en milieu scolaire. Afin d'accroître la visibilité de l'art et de la culture roms, l'IEACR pourrait mettre en place dans les écoles et autres établissements d'enseignement de Berlin et de Belgrade des programmes éducatifs ciblés comportant un volet consacré à l'histoire des Roms et des Gens du voyage. Il pourrait aussi s'agir dans ce cadre de faire participer les élèves aux événements organisés par l'IEACR, d'animer des ateliers et d'élaborer du matériel pédagogique en collaboration avec des enseignants et des artistes roms.

4. À l'IEACR. Renforcer les capacités des membres associés et leur action régionale par le biais de formations et d'ateliers ayant trait aux normes et instruments du Conseil de l'Europe. Partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques avec les membres associés et faire participer les représentants des membres du Conseil d'administration à ces événements.

5. Au Conseil de l'Europe. Favoriser le dialogue stratégique entre l'IEACR et les représentations permanentes à Strasbourg, notamment pour promouvoir la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2020)2 sur l'intégration de l'histoire des Roms et de la mémoire de l'Holocauste dans les programmes scolaires nationaux. Le Conseil de l'Europe pourrait aider l'IEACR à établir un dialogue structuré avec les représentations permanentes et les ministères de l'Éducation des États membres, notamment dans le cadre de réunions bilatérales avec les pays qui comptent une importante population rom.

Annexes

- Annexe 1 : Mandat
- Annexe 2 : Matrice d'évaluation
- Annexe 3 : Parties prenantes interrogées
- Annexe 4 : Liste des documents examinés
- Annexe 5 : Résultats de l'enquête

Annexe 1 : Mandat

Évaluation indépendante Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR)



MANDAT

1. Introduction

Le présent mandat définit les modalités de l'évaluation indépendante de l'Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR). Il a été élaboré conformément aux décisions prises par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe :

- le 13 avril 2018 à sa 1313^e réunion (CM/Del/Dec(2018)1313/6.2)
- le 24 octobre 2018 à sa 1328^e réunion (CM/Dem/Dec(2018)1328/6.1)
- le 23 novembre 2021 à sa 1418^e réunion (CM/Del/Dec(2021)1418/6.1)
- le 4 octobre 2023 à sa 1477^e réunion (CM/Del/Dec(2023)1477/4.3).

Cette évaluation porte sur l'IEACR et a pour objectif principal d'évaluer ses opérations et ses activités entre mars 2023 et décembre 2024, dans le but d'aider le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à estimer, dans la mesure du possible, si les objectifs du mémorandum d'accord signé entre le Conseil de l'Europe et l'Institut (CM(2017)154-final) ont été mis en œuvre, afin notamment de décider s'il convient de décaisser les 200 000 euros prévus au budget ordinaire 2025²¹ au titre de la contribution financière du Conseil au budget de l'IEACR dont le montant total s'élève à 2 900 000 euros environ.

Le mandat donne des informations générales sur l'IEACR, établit le but, les objectifs et la portée de l'évaluation, les critères utilisés et les questions posées, la méthodologie employée et les modalités de sélection de l'évaluateur ou évaluatrice.

2. Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR)

L'IEACR a pour vocation de promouvoir l'art, la culture et l'éducation afin de faire progresser les droits humains et la compréhension interculturelle, et ainsi combattre l'antitsiganisme et la discrimination envers les Roms en Europe et améliorer l'image que les Roms ont d'eux-mêmes.

L'association poursuit ses buts par les moyens suivants (liste non exhaustive) :

- la tenue d'expositions, de conférences, de séminaires et d'autres manifestations publiques novatrices en rapport avec les arts et la culture des populations roms, dans le respect de la diversité des cultures et du patrimoine existant en Europe ;
- la communication d'informations en ligne sur l'histoire des Roms, la langue romani et d'autres contributions des Roms à la culture européenne ;
- des partenariats entre des institutions et des initiatives roms et non roms dans les domaines de l'art et de la culture ;
- la réalisation de projets artistiques et culturels d'acteurs culturels et d'artistes d'origine rom ;
- la publication d'études et de rapports et l'offre de conseils aux institutions européennes et nationales sur les questions relatives à l'art et à la culture.

L'association poursuit exclusivement et directement des objectifs d'utilité publique au sens du chapitre portant sur les exonérations fiscales de la deuxième partie du Code des impôts allemand.

²¹ CM/Del/Dec(2022)1452/11.4

L'action de l'association est guidée par l'altruisme. Son objectif premier n'est pas de rechercher des profits économiques dans son propre intérêt.

L'IEACR est une initiative conjointe du Conseil de l'Europe, des Open Society Foundations (OSF) et de l'Alliance pour l'IEACR. Il a son siège à Berlin (Allemagne), où il a été lancé le 8 juin 2017.

3. Buts et utilisation de l'évaluation

Comme indiqué, l'objectif du processus est d'évaluer les opérations et les activités de l'IEACR entre mars 2023 et décembre 2024 pour aider le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à comprendre les résultats obtenus par l'IEACR et à prendre des décisions pour la suite, notamment concernant le décaissement de la contribution financière du Conseil prévue au budget ordinaire 2025.

Le rapport d'évaluation sera présenté aux organes de gouvernance de l'Institut et au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. La Division des Roms et des Gens du voyage du Secrétariat du Conseil de l'Europe ainsi que la direction de l'IEACR utiliseront également les informations qu'il contient.

4. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation mettra l'accent sur la mise en œuvre du mémorandum d'accord signé entre le Conseil de l'Europe et l'Institut. Elle vise à fournir une analyse de données concernant notamment la réalisation par l'Institut de ses principaux objectifs, en particulier s'agissant de la mise en valeur des arts et de la culture roms auprès du public européen dans le but de promouvoir les droits humains et ainsi de combattre l'antitsiganisme et la discrimination envers les Roms en Europe et améliorer l'image que les Roms ont d'eux-mêmes. L'évaluation examinera également la façon dont l'IEACR traite les inégalités entre les hommes et les femmes.

Elle se penchera en particulier sur les éléments suivants :

- 1) conformité des opérations et activités de l'Institut avec les buts et objectifs statutaires ;
- 2) caractère approprié des organes de gouvernance ;
- 3) efficacité et efficacie des mécanismes décisionnels internes de l'Institut ;
- 4) degré de mise en œuvre du programme de travail et niveau de réalisation des objectifs en 2024-2025 ;
- 5) coopération avec le Conseil de l'Europe et contribution de l'Institut aux objectifs du Conseil de l'Europe en matière d'antitsiganisme et d'intégration des Roms ;
- 6) coopération avec les États membres ;
- 7) complémentarité ou double emploi, et valeur ajoutée des activités de l'Institut par rapport à des activités similaires.

L'analyse devrait également, dans la mesure du possible, fournir une évaluation de la portée des activités de l'Institut.

Le rapport d'évaluation doit fournir des recommandations pour mise en œuvre du mémorandum d'accord, les activités futures de l'Institut, les gains d'efficacité sur le plan de sa gouvernance et de sa gestion, la coopération avec d'autres parties prenantes nationales et internationales et avec les sources de financement, et l'élargissement de sa composition.

Il formulera également une recommandation concernant le futur cofinancement via le Conseil de l'Europe.

5. Champ d'application

Cette évaluation portera sur l'ensemble des opérations et activités de l'IEACR entre mars 2023 et décembre 2024. Le programme d'activités de l'IEACR est disponible ici : [IEACR](#).

6. Méthodologie

L'évaluation examinera l'IEACR au regard des critères de pertinence, cohérence, efficacité, efficience et durabilité définis par le Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Le processus d'évaluation intégrera, dans la mesure du possible, les dimensions transversales suivantes : approche fondée sur les droits humains, intégration de la dimension de genre, participation de la société civile et travail avec des groupes spécifiques, tels que les femmes et les jeunes Roms/Gens du voyage.

Le processus d'évaluation sera guidé par les Lignes directrices pour l'évaluation au Conseil de l'Europe²², le Code de conduite pour l'évaluation au Conseil de l'Europe²³ et le Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025)²⁴ et son rapport de mise en œuvre²⁵.

Le consultant ou la consultante devra définir l'évaluation sur la base de consultations avec la Division des Roms et des Gens du voyage et élaborer la matrice d'évaluation pendant la phase initiale du processus.

L'évaluation sera fondée sur :

- 1) un examen des documents pertinents existants et autres données qui doivent être mis à la disposition de l'évaluateur ou évaluatrice, notamment les rapports annuels de l'Institut pour 2023 et 2024, le rapport des autorités fiscales allemandes sur le statut d'organisme à but non lucratif, les rapports des organes de gouvernance, les revues de presse et la base de données des membres ;
- 2) les éléments recueillis lors d'entretiens semi-structurés écrits ou oraux (en présentiel ou en ligne) avec :
 - a) le directeur exécutif ou la directrice exécutive de l'IEACR, tous les membres du Conseil d'administration de l'IEACR et un échantillon représentatif des membres de la Barvelipe Academy ;
 - b) les membres du personnel du Secrétariat du Conseil de l'Europe concernés par le sujet ;
 - c) des membres du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) ;
 - d) un échantillon représentatif des partenaires de coopération dans le cadre des projets de l'IEACR, dont des institutions culturelles, les grandes organisations roms, les médias, les États membres et les bailleurs de fonds.

L'évaluateur ou évaluatrice s'entretiendra avec les principales parties prenantes du Secrétariat du Conseil de l'Europe et de l'IEACR. Sur la base de ces entretiens et d'une analyse documentaire, il ou elle rédigera un rapport initial qui sera soumis au Conseil de l'Europe pour commentaires. Au total, environ 25 entretiens devront être menés dans le cadre de cette évaluation.

²² [CM\(2020\)167](#), 30 octobre 2020.

²³ Annexe 1 des [Lignes directrices pour l'évaluation au Conseil de l'Europe](#).

²⁴ [CM\(2019\)161-final](#).

²⁵ [Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage \(2020-2025\) – Rapport d'évaluation à mi-parcours](#).

7. Produits à livrer

Les produits à livrer dans le cadre de l'évaluation sont :

- 1) un rapport initial dans lequel figurera une description de la démarche adoptée ainsi que la matrice d'évaluation, qui sera remis au Secrétariat du Conseil de l'Europe au plus tard le 30 avril 2025 ;
- 2) un projet de rapport d'évaluation (20 pages au maximum), qui sera remis au Secrétariat du Conseil de l'Europe au plus tard le 30 juin 2025 ;
- 3) un rapport final d'évaluation (20 pages au maximum) tenant compte des observations faites par le Secrétariat du Conseil de l'Europe, qui sera remis à celui-ci au plus tard le 10 juillet 2025.

Tous les produits à livrer seront rédigés en anglais.

8. Plan d'évaluation

La période prévisionnelle du contrat s'étend du 15 avril 2025 au 10 juillet 2025.

Principales étapes	Tâches à effectuer et produits à livrer	Par qui	Dates prévisionnelles
Planification	Mener une étude documentaire, préparer le projet de mandat et le présenter pour avis à la DIO	Responsable d'évaluation (RE)	20/03/25
	Sélectionner le/la/les consultant·e/s et conclure un contrat avec lui/elle/eux	RE	15/04/25
Phase initiale	Tenir la réunion de lancement	Consultant·e(s) et RE	18/04/25
	Réaliser un premier examen des documents (examen documentaire)	Consultant·e(s)	25/04/25
	Mener les premiers entretiens	Consultant·e(s)	25/04/25
	Rédiger et soumettre le projet de rapport initial	Consultant·e(s)	30/04/25
	Révision du projet de rapport initial par l'équipe du projet et la DIO Retour d'information aux consultant·e(s)	RE	05/05/25
	Soumettre à l'équipe de projet et à la DIO le projet de rapport initial révisé	Consultant·e(s)	10/05/25
	Soumettre le rapport initial final	Consultant·e(s)	10/05/25
Mise en œuvre	Réaliser l'examen des documents (examen documentaire)	Consultant·e(s)	10/06/25
	Mener les entretiens	Consultant·e(s)	10/06/25
	Effectuer l'analyse des données	Consultant·e(s)	10/06/25
	Valider les conclusions préliminaires, les présenter et en discuter avec l'équipe du projet et le DIO	Consultant·e(s) et RE	15/06/25

Rapports et finalisation	Rédiger et soumettre le projet de rapport d'évaluation	Consultant-e(s)	30/06/25
	Révision du projet de rapport d'évaluation par l'équipe de projet et la DIO	RE	07/07/25
	Retour d'information aux consultant-e(s)		
	Soumettre à l'équipe de projet et à la DIO le projet de rapport d'évaluation révisé	Consultant-e(s)	10/07/25
	Soumettre le rapport final d'évaluation	Consultant-e(s)	10/07/25
	Paieement pour solde	RE	10/07/25
Suivi	Élaborer la réponse/le plan d'action du management	RE	15/09/25
	Publier sur le site web de la DIO le rapport et la réponse/le plan d'action du management	RE et IO	15/09/25
	Soumission au Secrétariat du CM		
	Présentation à la réunion du GR-H		
	Présentation au CM		

9. Sélection de l'évaluateur ou évaluatrice

L'évaluation sera réalisée par un évaluateur ou une évaluatrice externe à l'Institut, n'ayant jamais eu auparavant de lien direct ou indirect avec celui-ci et ne présentant aucun conflit d'intérêts. Si l'évaluation est réalisée par une équipe, il conviendra de veiller à l'équilibre entre les hommes et les femmes ainsi qu'à la diversité culturelle.

L'évaluateur ou évaluatrice sera sélectionné(e) sur la base des critères du Conseil de l'Europe, notamment :

- diplôme universitaire supérieur en évaluation, droits humains, sciences sociales, arts et culture ou dans un domaine connexe ;
- plus de cinq ans d'expérience dans l'évaluation au niveau européen ;
- solides références en matière de conception, de gestion et de direction d'évaluations dans le contexte de la coopération internationale ;
- connaissances approfondies et expérience de l'application de principes d'évaluation standard et de méthodes d'évaluation qualitatives et quantitatives ;
- expérience ou connaissances en matière d'évaluation des organisations (gouvernance, contrôle interne) ;
- capacité à rédiger en anglais des rapports d'évaluation concis et de qualité ;
- indépendance et absence de conflit d'intérêts.

Des connaissances dans le domaine des arts et de la culture seraient un atout supplémentaire.

10. Gestion de l'évaluation

L'évaluation sera gérée et facilitée par la Division des Roms et des Gens du voyage du Conseil de l'Europe, qui fournira à l'évaluateur ou évaluatrice tous les documents pertinents du Conseil de l'Europe, une liste des parties prenantes et un bureau au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg si un déplacement à Strasbourg s'avère nécessaire.

L'évaluateur ou évaluatrice se chargera de la logistique : interprétation/traduction si nécessaire, secrétariat et soutien administratif, etc., ainsi que de la diffusion de tous les outils méthodologiques (par exemple, les questionnaires).

L'évaluateur ou évaluatrice soumettra un projet de rapport d'évaluation au Secrétariat du Conseil de l'Europe et tiendra compte de ses commentaires sur d'éventuelles erreurs factuelles lors de la rédaction du rapport final.

L'assurance qualité de l'évaluation sera assurée par la Direction de l'audit interne, de l'évaluation et de l'investigation (DIO). Tous les produits à livrer devront faire l'objet d'un contrôle qualité avant toute diffusion interne ou externe.

11. Présentation d'une note méthodologique

Les prestataires de services sont invités à présenter une note méthodologique décrivant leur approche pour cette évaluation. Une fois contactés par le Conseil de l'Europe, ils disposeront d'un délai de cinq jours pour répondre.

Pour la proposition financière, les prix doivent être exprimés en euros et le montant de la TVA doit être indiqué séparément. Le budget proposé comprendra une ventilation des coûts par produit à livrer et détaillera les frais de déplacement, d'interprétation, etc. Le budget maximal pour cette évaluation est de 20 000 euros.

La note méthodologique doit contenir une proposition de méthodologie et un plan de travail pour l'évaluation.

Annexes

- Modèle de matrice d'évaluation
- Liste de contrôle de l'assurance qualité pour le rapport final
- Mémoire d'accord relatif à la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR)